

Annexe 8 : Plan de localisation des zones d'inventaires et de protection d'espaces naturels

Le terrain d'étude n'est pas implanté sur le périmètre d'un site répertorié comme zone d'inventaire ou de protection vis-à-vis de la faune, la flore et les milieux naturels (ZNIEFF, ZICO, réserve ou parc naturel, espace naturel sensible, etc...).

Toutefois, plusieurs zonages d'inventaire ou de protection vis-à-vis de la faune, la flore et les milieux naturels sont présents à proximité :

1. Zone Natura 2000, FR5212015, Secteur marin de l'île d'Yeu jusqu'au continent

Le vaste secteur marin, autour et au large de l'île d'Yeu apparaît comme un site majeur pour l'avifaune marine sur la façade atlantique. Le site est très important en période d'hivernage pour le plongeon catmarin (*Gavia stellata*), le Guillemot de Troïl (*Uria aalge*), le pingouin torda (*Alca torda*) et la Mouette pygmée (*Larus minutus*). Cette entité naturelle s'étend sur 245 410 ha et se situe à environ 2km du site d'étude.

2. Zone Natura 2000, FR5212009, marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts

Cette entité naturelle s'étend sur 55826ha et forme une vaste zone humide arrière littorale provenant du comblement du golfe de Machecoul et de Challans après la transgression flandrienne. Cette baie marine renfermant des vasières à forte productivité, île et cordons dunaires. C'est un site naturel majeur intégré au vaste ensemble de zones humides d'importance internationale de la façade atlantique (basse Loire estuarienne, Marais poitevin, axe ligérien). Ces milieux sont les lieux de reproduction, nourrissage et hivernage de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. Le site est particulièrement important pour

ZNIEFF de type 1, 520005775, Estuaire de la Vie, marais de la vie et du Ligneron

Cette zone ZNIEFF qui s'étend sur 793,92ha, est composée de 3 compartiments écologiques :

- En aval du barrage des Vallées et à l'extérieur des digues, développement de prêtres salés en linéaires plus ou moins élargis le long de la Vie, soumis aux rythmes marins.
- En aval du barrage mais à l'intérieur des digues, anciens bassins salicoles aux fonctions diverses, abandon total, aménagements piscicoles, réhabilitation de marais salants, mais à régime hydraulique perturbé (entrée d'eau salée irrégulière, voire nulle).
- En amont du barrage, à l'abri des remontées d'eau marine mais sur le sol saumâtre, ensemble de prairies méso-hygrophiles subhalophiles pâturées séparées par des fossés.

Le secteur présente un très grand intérêt floristique et phytocénotique des schorres non endigués bordant la Vie, notamment à l'Ouest de le Fenouiller avec de nombreuses associations végétales en fonction de la micro-topographie. Présence de plusieurs espèces rares dont notamment, la Petite salicorne, qui atteint ici sa limite méridionale sur les côtes atlantiques françaises. La zone présente aussi un intérêt ornithologique. Zone importante pour la nidification d'anatidés et de limicoles à forte valeur patrimoniale (Tadornes de belon, Canard souchet, Sarcelle d'été, Echasse blanche, Avocette, Chevalier gambette). C'est un site pour la nidification du Héron cendré, de l'Aigrette garzette et du Héron gardeboeuf, et de l'espèce endémique la Gorge bleue à miroir.

Le terrain du projet est actuellement occupé par un magasin Aldi et de stationnement en limite de RD38B. L'entrée sur le site se fait depuis le giratoire du lycée. Le site est bordé à l'Ouest par une zone pavillonnaire. Une piste cyclable est en lien direct avec le site.

Aucun habitat caractéristique de ces zones Natura 2000 et ZNIEFF n'est présent au droit du site. Le projet n'est donc pas de nature à modifier ou détruire les habitats ou les espèces de ces zones d'inventaire du patrimoine naturel.